





GUIDE INTERACTIF INTERNATIONAL

Bienvenue à l'UNamur
2026 - 2027

UNIVERSITÉ DE NAMUR

Bienvenue à l'UNamur

Merci d'avoir choisi notre institution pour venir y étudier ou y travailler. Que vous soyez ici pour quelques mois ou pour plus longtemps, nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours à l'UNamur et en Belgique.

Ce guide est votre allié pour naviguer à travers les formalités et procédures avant, pendant et après votre séjour. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur les obligations légales, le logement, les inscriptions universitaires et bien plus encore.

Mais surtout, vous découvrirez les nombreux services et activités qui rendront votre expérience à l'UNamur inoubliable.

Si vous avez des questions après avoir parcouru ce guide, n'hésitez pas à visiter notre site internet.

Nous vous souhaitons un séjour enrichissant et plein de succès à l'UNamur !

SOMMAIRE

1. Démarches administratives et informations générales 4
   - 1.1 Informations essentielles à savoir sur la Belgique avant d'arriver 4
   - 1.2 Présentation de l'Université de Namur 5
   - 1.3 Démarches administratives à effectuer avant votre arrivée 6
   - 1.4 Démarches administratives à effectuer à votre arrivée 8
   - 1.5 Informations sur le logement, la mutuelle et les soins de santé pour les étudiants, les doctorants et chercheurs à l'UNamur 9
   - 1.6 Activité principale : étudier à l'UNamur 11
   - 1.7 Mobilité 13
   - 1.8 Activité principale : Travailler à l'UNamur 14
   - 1.9 Démarches administratives de fin de séjour 16
   - 1.10 Check-list et liens utiles 17
   - 1.11 Contacts 18
   - 1.12 Numéros d'urgence 19
2. Bien-être et services support 20
   - 2.1 Aides sociales et financières pour les étudiants 20
   - 2.2 Formations hors cursus (cours de langues et autres formations...) 21
   - 2.3 Santé, bien-être et sécurité 22
   - 2.4 En famille à l'UNamur 25
3. Vie sur le campus 26
   - 3.1 Informations sur le campus universitaire 26
4. Vie pratique 29
   - 4.1 Informations pratico-pratiques sur la vie à Namur 29

1. Démarches administratives et informations générales

1.1 Informations à savoir sur la Belgique avant d'arriver

Bienvenue en Belgique !

La Belgique, située au cœur de l'Europe et membre de l'Union européenne, est un pays de 30 688 km^2 avec une population d'environ 11,5 millions d'habitants. Elle est divisée en trois régions : la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, chacune ayant ses spécificités culturelles et linguistiques.

Indépendant depuis 1830, le pays fonctionne sous un système de monarchie constitutionnelle et de démocratie parlementaire, avec un fédéralisme qui délègue de nombreuses compétences aux régions et communautés linguistiques. La Belgique a trois langues officielles : le français, le néerlandais et l'allemand, reflétant sa diversité culturelle.

Le roi actuel, **Philippe de Belgique**, est monté sur le trône le 21 juillet 2013, succédant à son père, le roi Albert II. Né le 15 avril 1960, le roi Philippe est le septième roi des Belges. Marié à la reine Mathilde, il est père de quatre enfants, dont l'aînée, la princesse Élisabeth, est l'héritière du trône.

La Belgique est reconnue pour son rôle actif en politiques européenne et internationale, abritant des institutions de l'**Union Européenne** et de l'**OTAN**, situées principalement dans sa capitale, à **Bruxelles**.

La monnaie officielle de la Belgique est l'**euro (€)**, utilisée dans les pays faisant partie de la zone euro. Le coût de la vie en Belgique est légèrement plus élevé que dans certains pays voisins. Par exemple, un repas au restaurant coûte en moyenne **20 €**, tandis que le loyer d'un appartement dans le centre-ville peut atteindre **1 280 € par mois**. Les transports en commun et les produits alimentaires sont également des postes de dépenses importants, mais les infrastructures et la qualité de vie compensent ces coûts. Une attention particulière doit être portée aux coûts de la santé, des assurances et des études universitaires.

Pour plus d'informations utiles sur le transport à Namur et en Belgique, consultez le Researcher Help Desk.

Sur le plan touristique, la Belgique est réputée pour ses villes historiques comme **Bruxelles, Bruges, Anvers** et **Gand**, ainsi que pour ses magnifiques paysages de **l'Ardenne**. La majestueuse **Grand-Place de Bruxelles** et la **Citadelle de Namur** comptent parmi ses joyaux incontournables. N'oublions pas la Mer du Nord qui en a charmé plus d'un.

Le climat belge est océanique tempéré, avec des hivers doux et des étés modérés, bien que les pluies soient fréquentes tout au long de l'année.

La Belgique a vu naître des personnalités célèbres, comme l'artiste surréaliste **René Magritte**, la chanteuse **Angèle**, et le joueur de football **Eden Hazard.** Côté patrimoine mondial, elle est aussi le berceau des célèbres Schtroumpfs et de Tintin.

Enfin, le pays est célèbre pour sa gastronomie, notamment ses **frites**, son **chocolat**, ses **gaufres** et, bien sûr, ses innombrables **bières artisanales et trappistes**, qui ravissent les gourmets du monde entier.

1.2 Présentation de l'Université de Namur



Fondée en 1831, l'Université de Namur s'inscrit dans une tradition jésuite et humaniste. Depuis ses débuts, elle n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux défis modernes, tout en restant fidèle à ses principes fondamentaux.

L'Université de Namur met l'humain au cœur de ses priorités. Ses valeurs d'ouverture, d'excellence, de liberté et de soutenabilité se retrouvent dans chacune de ses missions ainsi que dans sa vision.

Facultés

L'UNamur compte sept facultés :

- **DROIT**
- **ÉCONOMIE MANAGEMENT COMMUNICATION SCIENCESPO (EMCP)**
- **INFORMATIQUE**
- **MÉDECINE**
- **PHILOSOPHIE ET LETTRES**
- **SCIENCES**
- **SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

Chacune de ces facultés propose des programmes riches et variés adaptés aux besoins des étudiants et aux exigences du monde professionnel.

https://www.unamur.be/fr/facultes

Enseignement

L'UNamur vous offre des formations de qualité reconnues par l'AEQES[1] à tous les niveaux : bachelier, master, master de spécialisation et doctorat. Grâce à des méthodes pédagogiques innovantes et un accompagnement personnalisé, l'université favorise la réussite, l'autonomie et la participation active des étudiants. Pour en savoir plus sur les formations proposées, consultez l'annuaire ici.

1 L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Campus

Situé au cœur de la ville de Namur, le campus vous offre un cadre de vie idéal, que vous soyez étudiant, doctorant, chercheur ou membre du personnel. Il est composé de bibliothèques, d'un centre sportif, d'espaces culturels, d'un restaurant universitaire et de lieux de convivialité pour enrichir l'expérience universitaire, tels que l'Espace Matteo Ricci.

Recherche

La recherche est au cœur de l'Université de Namur. Elle se distingue par ses travaux interdisciplinaires menés dans ses laboratoires et dans ses 11 instituts de recherche renommés. Les recherches contribuent à des avancées significatives dans de nombreux domaines, tout en nourrissant l'enseignement.

Les activités de recherche sont possibles grâce à des équipes remarquables regroupées dans des plateformes technologiques, chacune d'entre elles abritant des équipements de pointe, un savoir-faire technique et une expertise pointue. Elles sont accessibles à la communauté scientifique ainsi qu'aux industries et entreprises.

Services

L'université met à votre disposition de nombreux services : aide financière, soutien médico-psycho-social, logements, crèche, et accompagnement pour les publics internationaux. Ces services visent à améliorer la qualité de vie et à soutenir chacun d'entre vous dans son parcours.

https://www.unamur.be/fr/campus

1.3 Démarches administratives à effectuer avant votre arrivée

Démarches administratives

Demande de visa

En tant **qu'étudiant ou chercheur non ressortissant de l'Union Européenne**, avant votre départ, vous devez obtenir un **visa** vous permettant d'étudier ou travailler en Belgique. Dans le cas où vous êtes étudiant, vous devez soumettre dès que possible votre demande de visa à l'ambassade belge compétente. Le processus de demande de visa peut être assez long et il faut donc entamer les démarches aussi tôt que possible. L'UNamur vous fournira un certain nombre de documents nécessaires à vos démarches. À noter que les ressortissants de l'**UE** et des pays associés (Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège et Suisse) n'ont pas besoin de visa.

Nous vous invitons à consulter les informations relatives aux procédures de demande de visa sur le site de l'ambassade de Belgique pour votre pays et de l'Office des étrangers.

Si vous effectuez un **séjour de mobilité** dans le cadre des programmes Erasmus+, Erasmus+ Mobilité Internationale de Crédits, ou d'autres programmes de mobilité, au niveau du 1er, 2ème ou 3ème cycle, retrouvez toutes les informations ici.

Permis unique, contrat de travail, convention d'accueil

Pour les chercheurs et doctorants HUE, il est nécessaire d'obtenir un **permis unique**, qui combine à la fois un permis de travail et une autorisation de séjour. Ce permis est souvent accompagné d'un contrat de travail ou d'une convention d'accueil établie par l'université ou de tout autre document prouvant la nature et le montant des ressources financières du demandeur.

Traduction, légalisation, apostille

Certains documents peuvent nécessiter une traduction assermentée, une légalisation ou une apostille pour être reconnus en Belgique. Nous vous invitons à vérifier les exigences spécifiques avant de soumettre vos documents pour votre demande de visa.



Garantie bancaire

En tant qu'étudiant ou chercheur, vous pouvez être tenu de fournir une garantie bancaire comme preuve de ressources financières suffisantes pour votre séjour en Belgique.

Frais administratifs d'admission

Dans le cadre de votre demande d'admission, en tant qu'étudiant de nationalité d'un pays non-membre de l'Union européenne, 200€ de frais administratifs vous seront demandés. Ces 200€ seront par la suite déduits de vos frais d'inscription en cas d'admission. https://www.unamur.be/fr/inscription/international/droits

Informations sur les inscriptions pour les étudiants



Documents requis

Plusieurs documents doivent être fournis dans le cadre d'une inscription, notamment un passeport ou une carte d'identité, des diplômes et relevés de notes, et une preuve de ressources financières pour les étudiants internationaux. Vous trouverez ici la liste complète.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription varient en fonction du type de formation et de la nationalité. Si vous bénéficiez d'allocations d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles». Remarque : attention, les étudiants qui ont reçu une bourse de leur pays d'origine (qui n'est pas la Belgique) ne seront pas exemptés.

Vous trouverez ici toutes les informations utiles.

Équivalence de diplôme

Dans certains cas, une équivalence de diplôme doit être produite pour être admis à l'UNamur ; c'est le cas notamment pour les candidats à un programme de bachelier (formation de 1er cycle).

Vous trouverez ici toutes les informations utiles.

Paiement des droits d'inscription

Une invitation à payer vos droits d'inscription vous sera envoyée dès finalisation de votre admission et au plus tôt à partir de juin sur votre adresse électronique institutionnelle @student.unamur.be (après envoi de vos identifiants pour accéder à cette boite mail). Toutes les informations concernant les modalités de paiement sont disponibles ici.

Date d'arrivée pour suivre les enseignements

Il est impératif que vous soyez présent sur le campus au plus tard à la rentrée académique, mi-septembre. Votre carte d'étudiant UNamur doit être retirée auprès de la bibliothèque « BUMP » pour le 30 septembre au plus tard.

En cas d'impossibilité d'arriver avant fin septembre, ou si vous souhaitez renoncer à votre inscription, il vous faudra remplir le formulaire d'abandon pour le 30 novembre. Sans désinscription de votre part ou en cas de désinscription au-delà du 30 novembre, vous serez redevable des droits d'inscription et serez considéré comme inscrit.

Statut de réfugié

Les étudiants et chercheurs ayant le statut de réfugié bénéficient de certaines aides spécifiques pour leur intégration à l'UNamur. Si vous bénéficiez de ce statut, vous pouvez notamment recevoir un soutien administratif et financier (les étudiants réfugiés sont ainsi considérés comme assimilés au regard de leurs droits d'inscription et de leurs conditions d'admission).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site web de l'UNamur spécifique.

1.4 Démarches administratives à effectuer à votre arrivée

Déclaration de présence/d'arrivée

Dès votre arrivée en Belgique, vous devez vous présenter au Service des Étrangers de l'administration communale de votre lieu de résidence pour déclarer votre présence et obtenir un permis de séjour.

En tant qu'**étudiant ou chercheur**, vous avez 8 jours pour vous y inscrire.

Documents à apporter pour votre rendez-vous à l'administration communale :

Étudiant UE	Étudiant hors UE
Un passeport national ou une carte d'identité nationale (VALABLE)	Un passeport en cours de validité et le visa d'études (type D délivré par l'ambassade)
L'attestation d'inscription à l'Université (délivrée par le service des Inscriptions)	L'attestation d'inscription à l'Université (délivrée par le service des Inscriptions)
L'attestation de bourse ou la déclaration orale relative aux moyens d'existence	Preuve de moyens de subsistance suffisants : prise en charge, bourse d'études, attestation budgétaire
La preuve d'une assurance maladie couvrant les risques en Belgique : soit la carte européenne, d'assurance maladie, soit l'attestation d'une mutuelle belge, soit une assurance privée	La preuve d'une assurance maladie couvrant les risques en Belgique : soit la carte européenne, d'assurance maladie, soit l'attestation d'une mutuelle belge, soit une assurance privée
1 photo d'identité	1 photo d'identité
Les frais varient d'une communue à l'autre. Nous vous conseillons de contacter votre commune de résidence.	Les frais varient d'une communue à l'autre. Nous vous conseillons de contacter votre commune de résidence.
L'acte de naissance (rarement demandé)	L'acte de naissance et/ou acte de mariage (rarement demandé)
	Contrat de location / Adresse de résidence **Attention : il n'est pas possible de procéder à l'inscription à la commune sans adresse de résidence !**

Remarque : à la fin de votre séjour, n'oubliez pas de vous désinscrire auprès de l'administration communale.

Documents perdus ou volés

En cas de perte ou de vol de documents importants (passeport, carte de séjour), il est crucial de faire une déclaration auprès de la police locale et de contacter l'ambassade ou le consulat de votre pays pour obtenir des documents de remplacement.

1.5 Informations sur le logement, la mutuelle et les soins de santé pour les étudiants, les doctorants et chercheurs à l'UNamur

Logements pour les étudiants

Vous êtes étudiant ? L'Université de Namur vous propose trois résidences universitaires adaptées à vos besoins.Le contrat de location a une durée de 10 mois qui commence début septembre jusqu'à la fin du mois de juin :

1. **Résidence Universitaire pour Étudiants (RUE)** : située au centre du campus, cette résidence est réservée aux garçons. Elle offre 122 chambres meublées avec connexion internet filaire, des espaces communs (cuisines, salle de jeux) et un encadrement par des éducateurs. Le loyer est de 340 € par mois, charges comprises, avec une garantie locative de 380 €.
2. **Résidence Universitaire pour Étudiantes (RUEE)** : située à 10 minutes à pied du campus, cette résidence est réservée aux filles. Elle propose 162 chambres meublées, des cuisines équipées, une salle TV, un jardin et un parking. Une éducatrice est présente pour accompagner les résidentes. Le loyer est de 360 € par mois, charges comprises, avec une garantie locative de 380 €.
3. **Le Carmel** : Ancien couvent situé à 3,5 km du campus, cette résidence mixte offre un cadre calme et verdoyant. Elle est bien desservie par les transports en commun. Les chambres sont meublées et les résidents bénéficient d'espaces communs.



Ces résidences vous offrent un environnement convivial et sécurisé, idéal si vous souhaitez vous installer à proximité de l'université. Pour plus d'informations, rendez-vous ici.

Si vous effectuez un séjour de mobilité dans le cadre des programmes Erasmus+, Erasmus+ Mobilité Internationale de Crédits, ou d'autres programmes de mobilité, au niveau du 1er, 2ème ou 3ème cycle, veuillez consulter les pages du site de l'UNamur relatives aux possibilités de logement.

En plus de ces résidences, l'Université de Namur compte plusieurs immeubles au centre-ville et alentours avec des chambres, appelées kots, à destination des étudiants au sein de kots-à-projet (ou KàPs) qui regroupent des étudiants autour d'un projet commun. Ces logements, proches de l'université et destinés à un public mixte, sont meublés et disposent d'une connexion internet filaire. Ils possèdent une cuisine commune et des sanitaires communs. Le loyer pour une chambre varie entre 350 € et 375 € toutes charges comprises. Le contrat de location a une durée de 10 mois qui commence début septembre jusqu'à la fin du mois de juin.

Logement pour les chercheurs et doctorants

Vous êtes chercheur ou doctorant ? L'UNamur vous propose des logements dans ses résidences pour chercheurs internationaux. Le membre du personnel UNamur invitant le chercheur a la charge de la remise des clefs du logement. Aucune garantie locative n'est à fournir.

Plus d'information via la page du Researcher Help Desk .

Emménagement et enregistrement du contrat de location

Que vous soyez étudiant ou chercheur, lors de votre emménagement à Namur, assurez-vous de faire enregistrer votre contrat de location auprès de l'administration communale. Ceci est essentiel pour être en règle et bénéficier de certains services municipaux.

Ces démarches ne sont pas nécessaires si vous avez un contrat de location avec l'UNamur.

Inscription à un organisme de mutuelle obligatoire

En tant qu'étudiant ou chercheur, vous devrez vous inscrire à une mutuelle belge pour bénéficier des remboursements des frais médicaux. La moins chère est la CAAMI car elle ne propose pas d'assurance complémentaire.

La **mutuelle** est l'organisation qui permet aux résidents d'accéder à des soins de santé à moindre coût. Elle prend en charge une partie des frais médicaux, comme les consultations chez un médecin, les médicaments ou les hospitalisations. Tous les travailleurs et étudiants doivent être affiliés à une mutuelle pour bénéficier du remboursement des soins médicaux.

Pour s'inscrire à une mutuelle en Belgique, voici les étapes principales :



1. **Choisir une mutuelle** : Plusieurs mutuelles existent (Solidaris, Partena, la Mutualité Chrétienne, etc.), chacune offrant des avantages spécifiques.
2. **Préparer les documents nécessaires** : Il faut généralement une pièce d'identité, un justificatif de résidence et une preuve d'activité (travail, études).
3. **Remplir le formulaire d'adhésion** : Disponible en ligne ou en agence.
4. **Paiement de la cotisation** : Certaines mutuelles demandent une petite contribution mensuelle pour des services supplémentaires.

Pour plus d'informations : Mutuelle et soins de santé.

Assurances

Une assurance est un système de protection financière qui permet de couvrir divers risques, tels que les accidents, les dommages matériels ou les pertes économiques. En échange du paiement d'une prime régulière, l'assuré reçoit une indemnisation en cas de sinistre. L'**assurance santé** est facultative et permet d'obtenir des remboursements supplémentaires pour des soins non couverts par la mutuelle, comme les soins dentaires avancés, la médecine alternative ou une meilleure prise en charge en cas d'hospitalisation.

Outre l'assurance maladie, il existe plusieurs autres types d'assurances.

- **Assurance responsabilité civile** : protège en cas de dommages causés à un tiers.
- **Assurance habitation** : couvre les dégâts matériels en cas d'incendie, de vol ou de catastrophe naturelle.
- **Assurance auto** : obligatoire pour les propriétaires de véhicules, elle protège contre les accidents et dommages liés aux véhicules.
- **Assurance voyage** : offre une couverture en cas de problème à l'étranger (annulation, soins médicaux urgents).

Compte bancaire

Si votre revenu (bourse ou salaire) est versé par un organisme belge et que vous n'êtes **pas** ressortissant d'un pays européen, vous devrez ouvrir un compte bancaire en Belgique. Il est plus pratique pour recevoir son salaire ou sa bourse et payer dans tous les magasins, supermarchés. Il existe des conditions spéciales (gratuité) pour les jeunes (moins de 26 ans). En Belgique, la plupart des paiements s'effectuent par carte de débit ou via les applications et QR-codes, il est donc important de disposer d'une carte bancaire.

En général, un package comprend un compte bancaire courant, un compte d'épargne, le web-banking et une application. Vous recevrez une carte de débit bancaire. Pour demander une carte de crédit, vous devez vous adresser à la banque ; elle peut vous demander des documents supplémentaires. Attention, vous devez disposer d'un titre de séjour pour ouvrir un compte en banque. En savoir plus.



1.6 Activité principale : étudier à l'UNamur

Être étudiant à l'UNamur

https://www.unamur.be/fr/etudes/premiers-jours

Calendrier académique

Les dates clés de l'année académique sont reprises dans le calendrier académique.
Les horaires des enseignements sont également disponibles sur notre site internet ADE.

ID électronique

Dès réception de votre lettre d'admission, vous recevrez un identifiant électronique vous permettant d'accéder à des ressources informatiques telles que le courrier électronique, l'accès au réseau Wi-Fi, la plateforme d'enseignement WebCampus ou encore le bureau virtuel des étudiants (BVE). Vous pourrez activer votre (eID) pour accéder aux ressources en suivant les instructions envoyées par e-mail.

Adresse e-mail

Activez votre compte e-mail UNamur « @student.unamur.be » et vérifiez-le régulièrement, car c'est le principal moyen de communication de l'université.

Carte étudiante

Une fois votre admission confirmée, votre carte d'étudiant sera mise en production. Un e-mail vous sera envoyé pour vous inviter à venir la récupérer auprès de la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin (BUMP). La carte étudiante est une carte personnelle, qui reste active tout le long du parcours de l'étudiant à l'Université de Namur. Elle est indispensable pour participer à toutes les activités d'enseignement (cours, travaux pratiques, examens...), pour obtenir tout document ou renseignement administratif ainsi que pour accéder aux bibliothèques.

Connexion Wi-Fi

Accédez au WI-FI de l'UNamur avec votre eID et votre mot de passe. Suivez les instructions disponibles sur le site de l'université.

Bureau virtuel de l'étudiant (BVE)

Le BVE permet aux étudiants inscrits de consulter et gérer des informations administratives : accuser réception des réglementations, obtenir des attestations, changer son mot de passe, configurer son PAE[1], se réinscrire ou consulter ses notes d'examens. Un raccourci vers WebCampus permet également de voir les dernières annonces publiées ou de consulter l'agenda.

WebCampus

La plateforme WebCampus vous permet de consulter votre horaire personnel, mais aussi les supports de cours et les messages que les enseignants et les secrétariats mettront à votre disposition tout au long de votre année d'études.

Horaires des cours

Consultez les horaires des cours ou la liste envoyée par l'université en début d'année académique sur le logiciel ADE.

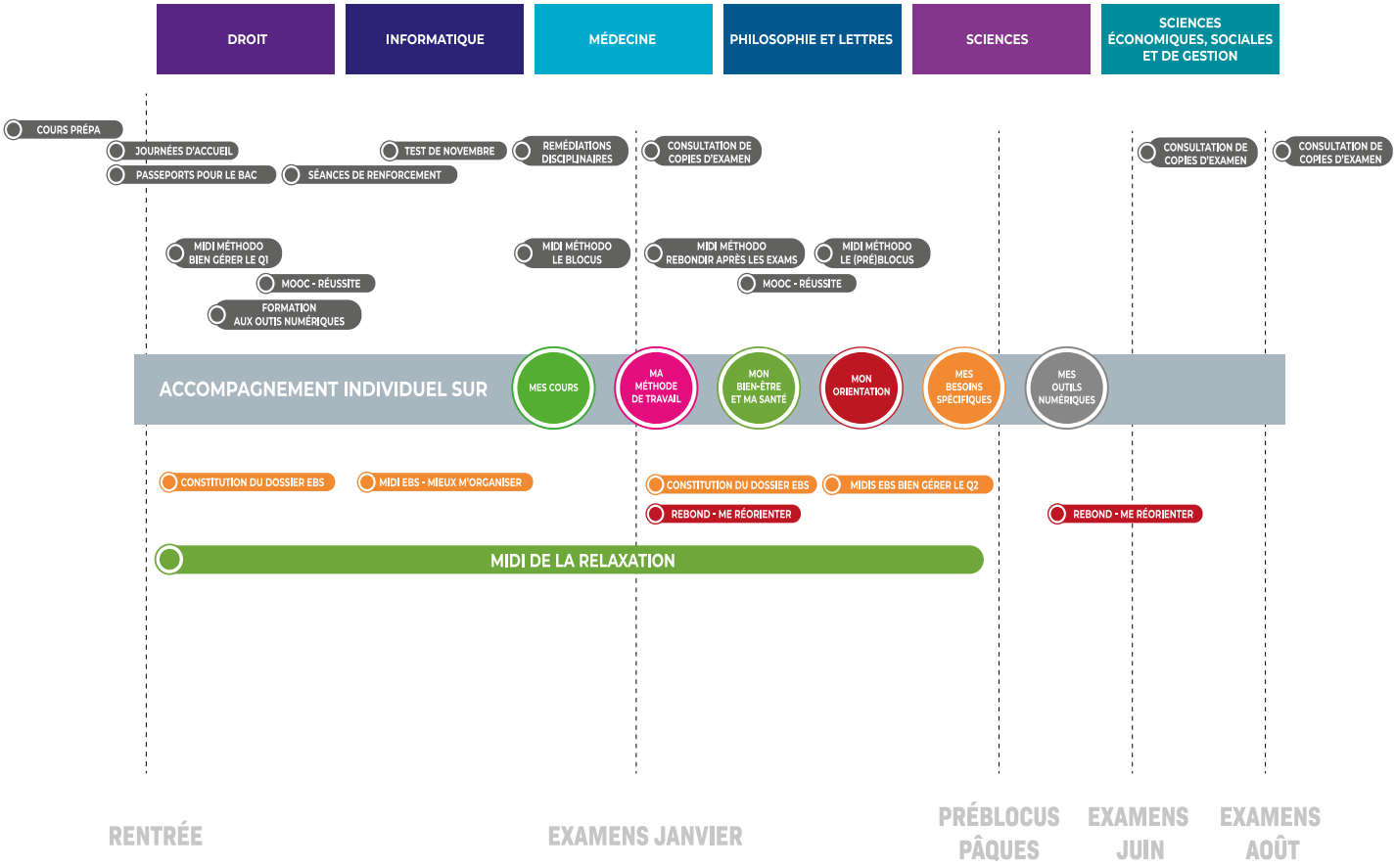
Aides à la réussite pour les étudiants

Pour les étudiants qui anticipent ou rencontrent des difficultés dans leurs études, l'UNamur vous propose les aides à la réussite sous différentes formes durant toute l'année académique. De nombreux dispositifs sont mis en place pour favoriser la réussite. Ils peuvent être plus généraux pour développer des méthodes d'études adaptées à l'enseignement supérieur (planification, prise de note, bilan de prérequis, réorientation...) ou plus spécifiques au contexte de chaque faculté (remises à niveau/révisions de matières en petits groupes, corrections d'examens avec les enseignants...)

1 Le programme annuel de l'étudiant (PAE) est un ensemble cohérent d'unités d'enseignement (UE) auquel l'étudiant s'inscrit pour l'année, validé par le jury. Lors d'une première inscription, votre PAE est composé de 60 crédits de bachelier (bloc 1).



Les aides à la réussite à l'UNamur



1.7 Mobilité

Accueil et soutien

Que ce soit pour venir étudier à l'Université de Namur ou partir à l'étranger, le service des Relations Internationales (SRI) est dédié à soutenir les étudiants effectuant un séjour de mobilité.

Étudiants internationaux - Mobilité IN
Si vous avez été sélectionné par votre université pour venir étudier à l'UNamur, le SRI vous aidera à organiser votre mobilité, vous accompagnera dans vos démarches administratives et dans votre intégration à la vie universitaire.
Vous trouverez toutes les informations utiles concernant les procédures administratives à prévoir pour les séjours d'études dans le cadre d'un accord bilatéral établi entre votre université d'origine et l'Université de Namur ici.

Chercheurs internationaux – IN
Vous souhaitez rejoindre l'UNamur ou, en tant que citoyen belge, revenir à l'UNamur après un séjour à l'étranger ? Vous voulez connaître les possibilités de financement propres à l'UNamur ? Vous êtes déjà engagé à l'Université de Namur ou vous allez y faire un séjour ? Le Researcher help desk vous informe. Envie d'en savoir plus sur les possibilités de financements européens ? C'est par ici.

Mobilité OUT
Si vous souhaitez partir à l'étranger, le SRI vous accompagne également dans vos démarches pour effectuer un séjour de mobilité internationale.

- **Étudiants OUT**
  Les étudiants de l'UNamur, si leur programme le permet, ont la possibilité de poursuivre une partie de leur cursus à l'étranger et bénéficier de bourses d'aide à la mobilité pour des stages ou des études dans des institutions partenaires en Europe et hors Europe. Les programmes de financement incluent Erasmus+, Erasmus Belgica, FAMES, et le programme SEMP. De plus en plus d'opportunités de participer à des mobilités hybrides courtes s'offrent aux étudiants de l'UNamur. Pour en savoir plus.

- **Staff OUT**
  Les membres du personnel académique, scientifique et administratif de l'UNamur peuvent également bénéficier de financements pour effectuer des missions internationales et partager leur expertise avec des collègues à travers le monde. Les membres du staff peuvent ainsi suivre des formations à l'étranger ou intervenir dans des cours proposés par les institutions partenaires. Ces missions contribuent à renforcer la visibilité internationale de l'UNamur.
  Pour en savoir plus.



Contact

- Pôle Mobilité Internationale
- international-mobility@unamur.be

1.8 Activité principale : travailler à l'UNamur



Mon contrat, ma rémunération, mes congés

Votre contrat de travail précise les conditions de votre emploi à l'UNamur. Votre rémunération et vos congés sont définis selon les barèmes légaux et les accords internes. Consultez régulièrement votre fiche de paie pour vérifier les détails de votre salaire.

Ma carrière

Le service des Ressources humaines vous accompagne tout au long de votre carrière à l'UNamur. Il propose des formations continues et des opportunités de développement professionnel pour favoriser votre progression.

Le service des Ressources humaines (SRH)

Le service des Ressources humaines est à votre disposition pour toute question relative à votre contrat, vos avantages, vos assurances et votre évolution de carrière. N'hésitez pas à le contacter pour obtenir des conseils et des informations.

Mes avantages

En tant qu'employé de l'UNamur, vous bénéficiez de divers avantages, tels que du télétravail, des réductions sur les activités sportives et culturelles, l'accès aux bibliothèques universitaires, et des facilités pour la garde d'enfants.

Santé, sécurité et ergonomie : le service de Prévention

Le service de Prévention veille à votre santé et à votre sécurité au travail. Il propose des évaluations ergonomiques de votre poste de travail et des formations sur la sécurité.

Que faire en cas d'accident

En cas d'accident de travail, de maladie, contactez le SRH. En cas de situation d'urgence, contactez immédiatement le service de Prévention. Ils vous guideront sur les démarches à suivre et les soins nécessaires.

Visite médicale : le service externe de médecine du travail

Le service externe de Médecine du travail assure le suivi médical régulier des employés. Les visites médicales obligatoires permettent de garantir que vous êtes en bonne santé pour accomplir vos tâches.

Besoin d'aide informatique

Pour toute assistance informatique, contactez le service des technologies de l'information et de la communication (Sertic). Il peut vous aider à résoudre des problèmes techniques, installer des logiciels, et configurer votre poste de travail.

Représentation de mes intérêts : les organisations syndicales

Les organisations syndicales représentent les intérêts des employés de l'UNamur. Elles sont là pour défendre vos droits et vous soutenir en cas de conflit avec l'employeur. En savoir plus sur la CNE et la SETCA.

Besoins liés aux bâtiments et aux fournitures

Pour toute demande liée aux bâtiments, aux équipements ou aux fournitures, adressez-vous au Service des Infrastructures et de la Gestion du Campus (SIGeC). Ils se chargeront de répondre à vos besoins et de maintenir un environnement de travail optimal.

Me rendre au travail

L'UNamur est accessible en voiture, en train, en bus, à vélo et à pieds. Des parkings sont disponibles pour les employés. Si vous optez pour les transports en commun, l'UNamur rembourse les frais de déplacements en transport public.
Pour ce faire, une convention « tiers payants » existe aussi bien entre l'UNamur et la SNCB qu'entre l'UNamur et le TEC : le travailleur ne paie pas son abonnement - il est à 100% pris en charge par l'Université. En savoir plus.

Carte parking

Une carte de parking vous sera délivrée pour accéder aux parkings réservés aux employés. Contactez le SIGeC pour obtenir votre carte et connaître les modalités d'utilisation.

Changement de situation familiale ou coordonnées

Informez le service des Ressources humaines (SRH) de tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, divorce) ou de vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone) afin de maintenir à jour votre dossier.

Remboursement de frais professionnels

Les employés peuvent se faire rembourser les frais professionnels engagés dans le cadre de leur travail. Les demandes de remboursement doivent être soumises avec les justificatifs nécessaires aux services financiers (SFIN).

Taxe et sécurité sociale

Votre rémunération est soumise aux prélèvements fiscaux et aux cotisations de sécurité sociale selon les règles en vigueur. Ces contributions financent votre protection sociale et vos droits à la retraite.



1.9 Démarches administratives de fin de séjour

Logement

Avant de quitter votre logement, assurez-vous d'avoir payé toutes les factures en suspens. Vous devrez fixer un jour pour faire l'état des lieux de sortie et remettre vos clés. Pour cela, veuillez-vous référer à votre règlement d'ordre intérieur (ROI) ou à votre référent logement.

Parcours académique (relevé de notes, diplôme, etc.)

Pour les **étudiants en mobilité**, une fois la période d'examens terminée, les relevés de notes vous seront envoyés ainsi qu'à vos coordinateurs de mobilité.

Fin de contrat

Pour les chercheurs et membres du personnel, assurez-vous que tous les documents relatifs à la fin de votre contrat soient en ordre. Cela inclut la remise de tout matériel appartenant à l'université et la finalisation de vos projets en cours.

Banque/Mutuelle/Hôtel de Ville

Informez votre banque, votre mutuelle et l'hôtel de ville de votre départ. Assurez-vous de clôturer ou de transférer vos comptes bancaires, de mettre à jour vos informations auprès de votre mutuelle, et de vous désinscrire de l'administration communale.

Trouver du travail/Chômage

Vous êtes étudiant, doctorant, chercheur ou alumnus. Vous vous posez des questions quant à votre avenir professionnel ? Vous ne savez pas par où commencer pour chercher un job ? Un stage ? Vous avez un entretien ? Outre la possibilité d'avoir accès à tout moment aux offres et contenus de l'UNamur Career Center, la cellule Emploi vous propose un accompagnement individuel ou collectif.

Pension

Si vous avez cotisé à un système de pension pendant votre séjour en Belgique, vérifiez les démarches nécessaires pour transférer ou récupérer vos droits à la pension.

Déclaration fiscale

N'oubliez pas de remplir votre déclaration fiscale avant de quitter le pays. Si vous avez des questions sur des obligations fiscales, consultez un conseiller fiscal pour vous assurer que tout est en ordre.

Pour plus d'informations sur les démarches de fin de séjour, consultez le Researcher Help Desk.

1.10 Check-list et liens utiles

Avant votre arrivée

- ☐ Si vous êtes étudiant, complétez la procédure d'admission
- ☐ Complétez la procédure de demande de visa long séjour auprès de l'ambassade belge la plus proche (si nécessaire)
- ☐ N'oubliez pas d'emmener votre passeport et votre visa (pour les ressortissants hors UE) ainsi que vos documents d'identité
- ☐ Assurez-vous d'avoir une bonne couverture d'assurance et apportez tous les documents pertinents
- ☐ Réservez vos billets d'avion ou de train bien à l'avance
- ☐ Si vous êtes étudiant, apportez tous les documents relatifs à votre programme (relevé de notes, copies légalisées de vos diplômes, etc.)
- ☐ Activez votre compte personnel UNamur
- ☐ Vérifiez régulièrement les règles du pays d'où vous venez ou que vous traversez

À votre arrivée

- ☐ Récupérez vos clés et signez votre contrat de location
- ☐ Complétez votre état des lieux
- ☐ Assistez à la réunion de bienvenue et aux autres activités d'accueil organisées
- ☐ Activez votre compte personnel UNamur (si cela n'a pas déjà été fait avant votre arrivée)
- ☐ Si vous êtes étudiant, demandez votre certificat d'inscription
- ☐ Enregistrez-vous auprès des autorités locales et obtenez votre permis de séjour
- ☐ Enregistrez votre contrat de bail
- ☐ Ouvrez un compte en banque
- ☐ Inscrivez-vous à la mutuelle

Avant de quitter l'UNamur

- ☐ Complétez toutes les procédures de départ (et payez toutes les factures en suspens)
- ☐ N'oubliez pas de communiquer au service des inscriptions ou au service des Ressources humaines votre adresse personnelle, votre numéro de téléphone portable et une adresse mail
- ☐ Donnez des instructions pour la récupération de votre diplôme
- ☐ Si vous quittez la Belgique, n'oubliez pas de vous désinscrire de la commune, de la mutuelle, de fermer votre compte en banque et de résilier votre bail de logement.

1.11 Contacts

Service des inscriptions
E-mail: inscriptions@unamur.be

Service logement de l'UNamur
Etudiants : Mme Cathy Jentgen E-mail : logement-etudiants@unamur.be
Chercheurs: Mme Florence Collot. E-mail: logement-visiteurs@unamur.be

Secrétariats des facultés
E-mail : https://www.unamur.be/fr/facultes/contacts

Researcher help desk
Point de contact des chercheurs et doctorants internationaux
Jean-Paul Léonis
E-mail : jean-paul.leonis@unamur.be - Tel : +32 (0) 81 72 41 17

Point de contact des doctorants
Pour plus d'informations au sujet des formations transversales, du parcours doctoral et autres questions à destination des chercheurs, contactez l'adresse suivante : doctorat.adre@unamur.be

Service des Ressources humaines
Contrat de travail, salaires, absences, pensions : cellule.remuneration@unamur.be
Recrutement et sélection : developpement.rh@unamur.be
Assurances : assurances@unamur.be

Service des Relations internationales de l'UNamur – pôle mobilité
Les étudiants internationaux d'échange peuvent contacter les membres du pôle mobilité du SRI.
E-mail : international-mobility@unamur.be

Services intégrés
Pour tout accompagnement pédagogique (PUNCH) et technopédagogique (TICE) dans le cadre des enseignements

Service vie de la communauté universitaire (VéCU)
Secrétariat
Email : secretariat.vecu@unamur.be - Tel : +32 (0)81 72 50 80

Cellule sociale
Email : sse@unamur.be - Tel : + 32 (0)81 72 50 85

Cellule Médico-Psychologique
Email : cmp@unamur.be - Tel : +32 (0)81 72 50 77

Sports
Email : sports@unamur.be

Ateliers culturels
Email : ateliers.vecu@unamur.be

Protection Harcèlement étudiants de l'UNamur (PHARE)
Email : phare@unamur.be - ou formulaire de contact

Pour tout point en lien avec la sécurité
Gestion des risques SerP : gestion-risques.serp@unamur.be

Pour tout point en lien avec les aspects psychosociaux
Zoé Thielens : zoe.thielens@unamur.be

1.12 Numéros d'Urgence

- **Service de gardiennage de l'UNamur : +32 496 55 40 50 ou le 4050 au téléphone interne**
- **Numéro général en cas d'urgence (incendie, médical ou ambulance) : 112**

Appeler ces numéros est gratuit.

Vous pouvez également consulter Expatica https://www.expatica.com/be/ pour avoir accès à l'ensemble des numéros d'urgence et lignes d'assistance en Belgique.



2. Bien-être et services de support

2.1 Aides sociales et financières pour les étudiants

La Cellule sociale

La Cellule sociale de l'UNamur propose un accompagnement psycho-social aux étudiants rencontrant des difficultés. Cette aide est offerte par nos assistants sociaux qui vous accompagnent à aménager concrètement votre quotidien et vous soutiennent dans les démarches nécessaires au changement.

L'UNamur peut également accorder diverses aides financières telles que la réduction ou le prêt pour les droits d'inscription, l'***allocation non remboursable***, l'intervention pour l'achat d'un PC/une tablette. Ces interventions sont accordées sur base de critères spécifiques (liés à la nationalité, au parcours académique et aux ressources).

Comment rencontrer la Cellule sociale des étudiants ?

E-mail : sse@unamur.be

Téléphone : +32 (0) : 081 72 50 85 le mardi de 13h00 à 16h00 et les autres jours ouvrables de 9h00 à 12h00.

Permanences au bureau : le mardi de 12h30 à 15h30 et les autres jours ouvrables de 11h00 à 14h30.

Pour plus d'informations, veuillez consulter nos pages web :

Étudiant européen
Étudiant hors Union européenne

Solidarithèque

La Solidarithèque est une épicerie solidaire dont l'objectif est de soutenir les étudiants du supérieur confrontés à des difficultés financières en proposant des paniers alimentaires au prix de 5 €. L'épicerie est ouverte tous les **mercredis de 16h00 à 18h30.** Elle est créée et gérée par les services sociaux de l'**UNamur** en partenariat avec l'Association pour la Solidarité Étudiante en Belgique (ASEB).

2.2 Formations hors cursus (cours de langues et autres formations...)

Que vous soyez étudiant, doctorant ou chercheur, l'UNamur vous propose différentes formations et cours à suivre pour développer vos compétences.



Cours de Langue

Le Centre de langues (CdL) propose des cours d'anglais, de néerlandais, d'allemand et d'espagnol exclusivement destinés aux étudiants inscrits dans l'un des programmes d'études de l'Université. Ces cours font partie intégrante des cursus académiques et sont suivis par les étudiants dans le cadre de leur programme d'études.

Certains cours de niveau Master peuvent également être accessibles à d'autres étudiants inscrits à l'UNamur, sous la forme de cours isolés, moyennant l'accord des autorités universitaires compétentes.

Le CdL propose également des cours à destination des membres du personnel de l'Université, notamment en néerlandais courant (B1), en anglais courant (B1), en anglais administratif (B2) et en anglais académique (B2).

Cours de Français Langue Étrangère (FLE)

Les cours de Français Langue Étrangère (FLE) organisés par le Centre de langues s'adressent aux membres de la communauté universitaire (Erasmus, étudiants réguliers, chercheurs, ...) dont la langue maternelle n'est pas le français. Ces cours sont adaptés à différents niveaux de compétence, de débutant à avancé, et permettent aux participants de développer leurs connaissances linguistiques et de mieux s'intégrer dans la communauté francophone.

Cours de Français Langue Académique (FLA)

À côté des cours en présentiel, l'UNamur propose aussi une unité d'enseignement transversal (UETR) consacrée à la langue académique : «Renforcer les compétences en lecture et en écriture requises à l'université». Il s'agit d'un dispositif encadré, alternant un travail en ligne via 10 parcours d'exercices (portant sur la compréhension de textes de niveau soutenu, la rédaction d'un e-mail formel, la lecture de consignes d'examens) et des séances en présentiel bimensuelles évaluant le travail accompli (quiz) et renforçant certains points de matière. Cette UETR peut être intégrée au PAE des étudiants non francophones ou être suivie comme cours isolé.

Formations

En dehors des cours de langue, l'UNamur vous offre également diverses formations hors cursus pour enrichir vos compétences, que vous soyez étudiant ou membre du personnel. Ces formations peuvent inclure des ateliers de développement professionnel, des séminaires de recherche, et des cours spécialisés dans différents domaines académiques et professionnels. En tant qu'**étudiant**, il vous est ainsi possible de vous inscrire à des cours indépendamment d'une inscription à une formation.

Pour les **doctorants**, et plus globalement pour les **chercheurs**, il existe également un catalogue de formations transversales.

Pour plus d'informations au sujet des formations transversales à destination des chercheurs, contactez l'adresse suivante : doctorat.adre@unamur.be

Le **personnel scientifique et administratif** a également accès à un catalogue de formations mis en place par le service des Ressources humaines de l'Université.

2.3 Santé, bien-être et sécurité

Cellule Médico-Psychologique (CMP) pour les étudiants

- Si vous êtes étudiant ou doctorant, la Cellule Médico-Psychologique (CMP) vous propose des consultations psychologiques et médicales gratuites. Nos psychologues peuvent également vous accompagner dans la construction de votre projet en cas de (re)orientation.

La CMP de l'UNamur vous propose un accompagnement à la gestion du stress, des ateliers de sensibilisation et d'échange sur des thématiques en lien avec la santé mentale et une réflexion sur l'importance de la réduction des risques en milieux festifs.
En savoir plus.

Vous êtes étudiant en situation de handicap ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour faciliter votre intégration et votre réussite académique. Cette aide est adaptée aux besoins spécifiques de chacun : **handicap sensoriel, trouble de la mobilité, maladie invalidante, chronique ou de longue durée, trouble de la santé mentale, trouble cognitif.**



Comment rencontrer les membres de la CMP ?

Pour les **consultations psychologiques** et l'accompagnement pour une (re)orientation : cmp@unamur.be

Pour les **consultations médicales** : des médecins généralistes peuvent vous recevoir sans RDV lors d'une permanence organisée sur le campus, rue Bruno, 7, les **mardis et jeudis de 12h30 à 13h30**.

- En dehors de la permanence, vous pouvez prendre un rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 18h, via le secrétariat médical au 0495/57.11.17 des docteures Mabille Floriane et Contor Victoire.

Pour les étudiants en situation de handicap : etudiants-besoin-specifique-handicap@unamur.be

Tous nos services sont gratuits.

Assistance aux personnes d'origine étrangère

Certaines cliniques et hôpitaux à Namur offrent des services médicaux en anglais.

- Pour plus d'informations sur les services de santé et de bien-être disponibles, consultez la brochure Vécu et le Researcher Help Desk.

Garde, hôpitaux et carte santé

- En cas de problème médical en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, des services de garde sont disponibles.
- En cas d'urgence, nous vous recommandons de vous rendre dans un des hôpitaux de la région namuroise. Il est recommandé d'avoir une carte de santé pour faciliter l'accès aux services médicaux.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE CHU

UCL-NAMUR

- Place Louise Godin, 15 - 5000 Namur
- Tél. général : 081 72 04 11
- http://www.cmsenamur.be/
- Urgences : 081 72 04 31

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NAMUR CHRN

- Avenue Albert 1er, 185 - 5000 Namur
- Général : 081 72 61 11
- http://www.chrn.be/
- Urgences : 081 72 67 07

CLINIQUE SAINT-LUC

- Rue Saint-Luc, 8 - 5004 Bouge
- Général : 081 20 91 11
- www.st-luc-bouge.be
- Urgences : 081 20 91 00

CHU MONT GODINNE

- Avenue G. Thérasse, 1 - 5530 Godinne (Yvoir)
- Général : 081 42 21 11
- http://www.uclmontgodinne.be/ghome.php



En tant qu'étudiant ou membre du personnel de l'UNamur, il vous est conseillé de souscrire une assurance responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages causés à des tiers. En cas d'accident, il est important de le déclarer au plus tôt pour bénéficier d'une prise en charge rapide et adéquate via l'adresse assurances@unamur.be .

Protection contre le harcèlement

L'UNamur s'engage à vous offrir un environnement de travail et d'étude sain et sécurisé, exempt d'harcèlement. Des politiques et des procédures sont en place pour protéger les membres de la communauté universitaire contre toute forme de harcèlement.

- Le dispositif PHARE (Protection harcèlement étudiant) est disponible pour vous aider, vous, les **étudiants et les doctorants** qui êtes confrontés à des situations de harcèlement (moral, physique ou sexuel).
- Des personnes de confiance et une conseillère en prévention pour les aspects psychosociaux, Zoé Thielens, sont également à votre disposition au sein de l'Université pour fournir un soutien et orienter **les membres du personnel** victimes ou témoins.



Services en support à la vie au travail

- L'UNamur vous propose plusieurs services pour vous soutenir dans votre vie au travail, notamment des formations sur la gestion du stress, des ateliers de bien-être et des consultations avec des professionnels de la santé mentale.
- Retrouvez les ateliers et midis informatifs dans l'agenda.

Consignes de sécurité principales

L'université met à votre disposition des consignes de sécurité pour garantir la protection de tous sur le campus. Il est important de connaître les procédures d'évacuation, les emplacements des sorties de secours et les mesures de prévention des incendies.

Services de secours et police

En cas d'urgence, il est essentiel de connaître le numéro d'urgence européen, le **112**. Vous serez redirigé ensuite vers les services de secours médicaux, des pompiers ou de la police.

En cas de problème à l'UNamur, composez le 081/72 5000

2.4 En famille à l'UNamur

En famille à l'UNamur



Je suis parent

Vous êtes étudiant ou chercheur et parent en même temps ? L'UNamur comprend les défis uniques auxquels vous êtes confrontés et vous offre des services et des ressources pour vous soutenir dans votre parcours académique et professionnel tout en répondant aux besoins de vos enfants.

Crèche

L'UNamur dispose d'une crèche à proximité du campus, offrant un environnement sûr et stimulant pour vos enfants. La crèche est équipée pour accueillir des enfants de différents âges et propose des horaires flexibles pour s'adapter aux emplois du temps variés des parents.

Stage

Pendant les vacances scolaires, l'université organise des stages pour les enfants des membres de la communauté universitaire. Ces stages incluent des activités ludiques, éducatives et sportives pour occuper les enfants et leur permettre de développer de nouvelles compétences tout en s'amusant.

École

Namur offre une gamme d'écoles maternelles, primaires et secondaires de qualité pour les enfants des étudiants et du personnel. Les écoles sont situées dans différents quartiers de la ville, facilitant ainsi l'accès pour les familles résidant à Namur.

Aménagement du temps de travail

Vous pouvez bénéficier de différents aménagements du temps de travail pour mieux concilier vos responsabilités familiales et professionnelles. Ces dispositifs permettent de réduire temporairement le temps de travail tout en conservant les avantages sociaux, offrant ainsi plus de flexibilité aux parents.

Aide pour les époux et partenaires

L'UNamur propose des services d'accompagnement pour vos époux et partenaires. Ces services visent à faciliter leur intégration, en offrant des conseils pour trouver des opportunités d'emploi, des cours de langue, et d'autres ressources utiles pour s'adapter à la vie en Belgique.

Pour plus d'informations, consultez le Researcher Help Desk et la brochure SAPEFUN.

3. Vie sur le campus

3.1 Informations sur le campus universitaire

Calendrier académique & extra-académique

Le calendrier académique de l'UNamur inclut les dates de début et de fin des cours, les périodes d'examens et les vacances universitaires.

Des événements extra-académiques tels que des conférences, des ateliers et des activités culturelles sont également organisés tout au long de l'année.

Plan du campus

Le campus de l'UNamur est situé au cœur de la ville de Namur, vous offrant un accès facile et direct aux infrastructures universitaires et aux attractions de la ville.

Bibliothèque

La Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin (BUMP) est ouverte à tous les étudiants, doctorants, chercheurs et membres du personnel. Elle offre un cadre idéal pour étudier avec des espaces silencieux, des ordinateurs, le Wi-Fi gratuit, des bibliothécaires disponibles pour vous conseiller, et bien sûr, une vaste collection de livres et de ressources électroniques. La BUMP est située au 19 Rue Grandgagnage. Pour les horaires d'ouverture, veuillez consulter le site de la bibliothèque ici.

Attention, la BUMP est actuellement en travaux. Des Pop-Up Bump ont été mis en place pour vous accueillir le temps des travaux :

POP-UP BUMP	POP-UP BUMP Grafé
44 RUE DE BRUXELLES	1A RUE JOSEPH GRAFÉ
LUNDI - VENDREDI : 7h30-18h SAMEDI : 8h-16h	LUNDI-VENDREDI : 8h-17h
Tous les services de la BUMP Toutes les collections de l'accès direct, exceptées celles liées à la faculté de Philosophie et de Lettres	Les collections liées à la faculté de Philosophie et Lettres et le service de prêt entre bibliothèques
84 places dont 8 réservées uniquement à la consultation d'ouvrages	70 places dont 8 réservées uniquement à la consultation d'ouvrages
Accès réservé aux étudiants et membres du personnel de l'UNamur (members only)	Accès réservé aux étudiants de la faculté de Philosophie et Lettres et aux membres de l'UNamur
Réservation obligatoire de places assises via Affluences (application ou site web) Maximum 24h/semaine par personne	

Sport



Plus d'une vingtaine de sports sont proposés sur le campus. Les activités sportives sont organisées principalement dans le Centre Sportif Polyvalent (10, rue Godefroid), qui comprend une grande salle de sport, un dojo pour les arts martiaux et une salle de musculation. Grâce à l'abonnement sport UNamur vous avez également la possibilité d'accéder, à des horaires précis, à la piscine, la salle d'escalade et de bloc de Namur. L'affiliation aux sports coûte 40€ (étudiants) et 60€ (membres du personnel) pour l'année. Des tournois et des compétitions interuniversitaires sont également organisés tout au long de l'année. Pour plus d'informations : Sports à l'UNamur.

La ville de Namur dispose de salles de sports et autres infrastructures. En savoir plus.

Culture

Le Quai 22 est l'espace culturel de l'UNamur, proposant une programmation socio-culturelle variée en collaboration avec la communauté étudiante et les différentes facultés. Théâtre, spectacles, concerts, conférences, débats et films rythment la vie du Quai 22 tout au long de l'année académique. Pour ne rater aucune activité culturelle, suivez le Quai 22 sur Facebook.
Sur le campus, vous pourrez également participer à des ateliers culturels : chorale, cours de théâtre, cours de photographie, sophrologie... Plus d'infos ici.

L'animation et la représentation des étudiants

L'animation et la représentation des étudiants sur le campus namurois sont assurées par des collectifs étudiants.

- L'Assemblée des Cercles (ADC) regroupe les Cercles étudiants liés aux facultés ou départements de l'Université. Ceux-ci regroupent des étudiants qui organisent des activités festives ou en lien avec leurs études.

- Le Conseil Inter-Régionales (CIR) rassemble les différentes Régionales liées à l'Université. Des étudiants s'y retrouvent selon leur région d'origine en Belgique et organisent, notamment, des activités de baptême.

- L'Assemblée des Kots-à-Projet (AKAP), quant à elle, coordonne les activités des différents kots-à-projet du campus. Les kots-à-projet (kàps) sont des groupes qui rassemblent plusieurs étudiants autour de différents projets (culturels, sociaux, ludiques, liés à la sensibilisation, etc.) et qui habitent ensemble dans un logement universitaire.

- Le Conseil Étudiant rassemble des étudiants de la communauté universitaire, élus par leurs pairs, afin de défendre et de représenter les étudiants dans les différents organes qui constituent l'Université de Namur. Les membres du Conseil développent, en outre, des projets liés à l'amélioration de la vie étudiante sur le campus.

- Enfin, l'Assemblée Générale des Étudiants est l'organe qui chapeaute toute l'activité étudiante du campus. Ses membres, organisés en bureau, défendent et animent les étudiants. Ils organisent les grands bals et les grands événements étudiants à l'Université. Des membres des différentes assemblées en font partie pour assurer une bonne coordination entre toutes les activités.

- Lorsqu'ils n'ont pas cours, les étudiants se retrouvent le plus souvent en journée dans les cercles facultaires afin de passer un moment convivial ensemble. Le soir venu, ces cercles peuvent accueillir des soirées, tout comme le ***Bunker*** situé en dessous de la Faculté de médecine, un endroit réputé de Namur dédié exclusivement à l'organisation de soirées étudiantes.

Restaurants universitaires

L'Arsenal est le restaurant universitaire où vous pourrez passer vos temps de midi. Des plats chauds (à partir de 4€ pour les étudiants/doctorants et 6,50€ pour le personnel) et des sandwichs y sont proposés à prix démocratiques.

Le campus est entouré de plusieurs restaurants et sandwicheries, ainsi que de marchés et de divers commerces.

Espace Matteo Ricci

L'Espace Matteo Ricci se veut un lieu emblématique d'accueil, d'échange et d'accompagnement pour le public international de l'université. Cet espace est conçu comme un carrefour où se rencontrent étudiants, chercheurs et membres du personnel en mobilité internationale, qu'ils soient en programme d'échange, en expatriation ou en situation de refuge.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir vos démarches administratives, cherchez du soutien pour vous aider à trouver vos marques à l'UNamur et à Namur, ou souhaitez simplement rencontrer d'autres internationaux, l'Espace Matteo Ricci est fait pour vous. Des permanences assurées par différentes ONG vous permettront de répondre à toutes vos questions (socio-culturelles, sociojuridiques, administratives). Des formations et activités socio-culturelles sont organisées tout au long de l'année en français et en anglais. Envie d'en savoir plus, c'est par ici : https://www.unamur.be/fr/campus/espace-matteo-ricci

Contact :

espace.matteo.ricci@unamur.be

Adresse de l'Espace Matteo Ricci :
Rempart de la Vierge 12



4. Vie pratique

4.1 Informations pratico-pratiques sur la vie à Namur

Arriver à Namur

- En train : vous pouvez rejoindre Namur depuis les gares **de Bruxelles, Liège, Charleroi** et d'autres grandes villes belges. Des trains internationaux, comme ceux venant de Paris ou d'Amsterdam, permettent également de rejoindre Namur via Bruxelles.
- **En avion** : vous pouvez prendre un avion jusqu'à un des aéroports les plus proches, **Bruxelles-Zaventem** (aéroport principal) et **Charleroi-Bruxelles Sud** (idéal pour les vols low-cost). Depuis ces aéroports, vous pouvez prendre un train ou un bus pour rejoindre Namur.

Transport en commun

- Namur dispose d'un réseau efficace de transports en commun comprenant des bus (TEC) et des trains (SNCB).



Banques

- Pour ouvrir un compte bancaire en Belgique, il est recommandé de se renseigner sur les principaux établissements. Les banques offrent différents services adaptés aux besoins des internationaux. Plus d'infos ici.

Téléphonie et Internet

- La Belgique propose plusieurs opérateurs de téléphonie mobile, comme Proximus, Orange ou BASE. Vous pouvez souscrire à des abonnements ou choisir une carte SIM prépayée. Les fournisseurs d'accès Internet incluent Proximus et VOO, avec des formules variées.

Shopping

- Pour vos courses alimentaires, les supermarchés tels que le SPAR et le Delhaize, sont accessibles dans le centre-ville. D'autres supermarchés, tels que Carrefour, Delhaize, Lidl ou Aldi sont aussi disponibles, mais en dehors du centre-ville. Il y a aussi plusieurs magasins de producteurs locaux et en vrac.
- En général, tous les magasins (à l'exception des magasins de nuit) sont ouverts de 10h00 à 18h00, les banques et les administrations de 9h00 à 16h00, et sont fermés le dimanche et les jours fériés.

Marché

- Tous les samedis matin (de 8h30 à 13h00), le marché se tient le long de la Sambre, Boulevard Frère-Orban. Vous y trouverez principalement des produits alimentaires (légumes, fruits, viande, viande halal, fromage, pain, pâtisserie, épices) et des vêtements... Les personnes intéressées par l'alimentation biologique trouveront également des producteurs locaux.
- Marché bio à La Plante (chaussée de Dinant - parking omnisports), chaque vendredi de 15h00 à 18h30.
- Brocante le dimanche matin de 8h00 à 13h00 sur le quai de la Meuse à Jambes, juste après le pont de Jambes.

Loisirs

- Namur offre une riche variété de loisirs, allant de la découverte de la Citadelle et des musées à des activités sportives et culturelles. Des théâtres, cinémas et festivals rythment la vie locale tout au long de l'année.
- La ville de Namur dispose de deux piscines, d'une salle d'escalade, salle de bloc, de circuits VTT...
- Pour plus d'information sur l'offre sportive et touristique de Namur, c'est par ici.

Cultes

- Namur est une ville multiculturelle avec des lieux de culte pour différentes religions, des églises, des mosquées et des temples.

Gestion des déchets

- La gestion des déchets à Namur est organisée avec des collectes régulières pour les déchets ménagers, les recyclables et les déchets organiques. Il est important de trier vos déchets et de respecter les jours de collecte pour chaque type de déchet. Des informations détaillées sont disponibles sur le site de la ville de Namur.

- Adoptez des gestes simples pour protéger la planète, tels que le recyclage, la réduction de l'utilisation de plastique, et l'économie d'énergie. Participez aux initiatives locales de développement durable.


UNIVERSITÉ
DE NAMUR